

## Une exposition ecoresponsable

Dans un souci d'exemplarité et afin de réduire son impact sur l'environnement, l'exposition «Les pesticides c'est pas automatique» a été éco-conçue en privilégiant l'utilisation du bois.

Pour cela, ont été favorisés:

- le travail de bois locaux (pin maritime, acacia, douglas ...) issus de forêts gérées durablement
- l'emploi de peintures et lasures écolabellisées
- l'utilisation d'une impression écologique respectant le label «imprim'vert» pour les panneaux et la plaquette

- des prestataires de services aquitains

En outre, la fabrication du mobilier et de la maquette a été réalisée par un Atelier Chantier d'Insertion.

## Conception et réalisation

Association  
Pour les Enfants du Pays de Beleyme  
[www.beleyenature.org](http://www.beleyenature.org)  
05 53 80 18 19



## Qui peut demander l'exposition ?

- Collectivités
- Associations
- Etablissements scolaires

## Vos contacts pour réserver l'exposition



Graine Aquitaine  
8, rue de l'abbé Gaillard  
33 830 Belin-Beliet  
[www.graine-aquitaine.org](http://www.graine-aquitaine.org)  
05 56 88 19 07  
[infos@graine-aquitaine.org](mailto:infos@graine-aquitaine.org)



Conseil Départemental de la Gironde  
Esplanade Charles-de-Gaulle  
33 074 Bordeaux cedex  
[www.gironde.fr](http://www.gironde.fr)  
05 56 99 68 36  
[d.beaute@gironde.fr](mailto:d.beaute@gironde.fr)



Le guide du jardinage écologique  
disponible sur [ecomatismes.fr](http://ecomatismes.fr)

## Accueillez l'exposition

# Les pesticides c'est pas automatique !

Une **exposition** itinérante, ludique et interactive sur le jardinage sans pesticide.



» Pour tous les jardiniers amateurs



## Pourquoi cette exposition ?

"Les pesticides c'est pas automatique" a pour but d'informer un large public sur les dangers des pesticides et des techniques de jardinage naturelles, efficaces et simples : des techniques que chacun peut s'approprier.

Le traitement des jardins par les pesticides est rarement nécessaire. De nombreuses alternatives permettent de s'en passer complètement.

C'est ce que vous montrera cette exposition, au travers d'approches pédagogiques variées (ludiques, sensorielles, etc.)

Cette expo s'adresse à tous ! Petits et grands, de 7 à 77 ans !

## Une exposition en 9 stations

### Faites-vous partie du paysage ?

1

Une maquette à observer pour prendre conscience des dangers liés aux pesticides



2

### Les pesticides empoisonnent la vie

Une revue de presse édifiante sur les nuisances des pesticides



3

### Ingrédients du jardin

Une roue illustrée à tourner pour dévoiler les ingrédients fondamentaux du jardin naturel



4

### La beauté cachée des vilaines

Une exposition photo pour porter un autre regard sur quelques adventives du jardin



5

### Labygraines

Un labyrinthe sensoriel pour découvrir les différents rôles de quelques plantes compagnes



6

### D'adorables petites bêtes

Un puzzle coccinelle pour présenter les principaux auxiliaires bénéfiques au jardinier



7

### Armoire aux alternatives

Des objets à manipuler pour traiter les problèmes les plus courants du jardinier



8

### Un paillis sensationnel

Une boîte à toucher pour découvrir différents types de paillis ainsi que leurs utilisités



9

### Exemples de réussites

Des photos dessinées pour mettre en valeur les actions concrètes du Département.



### Conditions de prêt



L'exposition est prêtée gratuitement par le Département de la Gironde. Un animateur professionnel est systématiquement mis à disposition. Il est chargé d'accueillir le public, d'animer les supports pédagogiques et de répondre aux questions des visiteurs.

L'exposition demande un espace de 40 m2 afin de permettre la circulation du public entre les 9 stations. Une prise électrique devra être accessible à proximité pour permettre la sonorisation.

Une personne appartenant à la structure demandeuse devra être mise à disposition pour aider l'animateur lors du montage et démontage de l'exposition.

Le prêt de l'exposition implique la signature d'une convention entre le Département de la Gironde et la structure demandeuse.

La durée maximale de prêt est fixée à 2 jours.